**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**POUR**

**LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉLABORATION**

**D'UN MANUEL DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES ET D'UNE POLITIQUE DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET D'APPRENTISSAGE AU BENEFICE DU**

**CENTRE AFRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE (ACED)**

**(ACBF/REOI/015/24/ACED/SALCA)**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

# **Contexte**

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) procède à la mise en œuvre d’un Programme de renforcement du leadership africain pour l'adaptation au climat (SALCA). Ledit programme vise à améliorer les performances des organisations œuvrant dans le domaine dans l’optique de créer un écosystème durable pour l'adaptation au changement climatique sur le continent africain. Le résultat global attendu du programme est de parvenir à un groupe solide d’organisations basées en Afrique et dirigées par des Africains et capables de formuler la réponse africaine au changement climatique à travers un dialogue politique et un plaidoyer efficaces, ainsi que l'usage d'une voix commune pour informer et influencer les politiques.

De manière spécifique, le programme vise à renforcer la capacité des organisations sélectionnées à jouer un rôle de premier plan dans l'adaptation au changement climatique, notamment en améliorant leur performance, efficacité, pertinence et durabilité, tout en renforçant leur capacité à développer une culture organisationnelle de l'excellence, dans le but général d’accroitre les capacités du continent à mener des actions nécessaires à la préparation et à l’adaptation aux impacts actuels et futurs du changement climatique.

En outre, le programme met l'accent sur une approche de mise en œuvre axée sur des données factuelles, ainsi que sur la sensibilité à la question du genre et l'inclusion sociale dans les stratégies d'adaptation au changement climatique des organisations sélectionnées.

 Ainsi, dans sa stratégie de mise en œuvre, le programme élabore et exécute des plans personnalisés de renforcement des capacités (PPRC), par le biais d'un processus d'évaluation des besoins en capacités (EBC) afin de contrer les défis liés aux capacités prioritaires des organisations cibles qui œuvrent aux côtés des communautés africaines pauvres et vulnérables dans l’optique de formuler des stratégies durables et résilientes d'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SALCA, quatre organisations basées en Afrique sub-saharienne ont été sélectionnées, dont le Centre africain pour le développement équitable (ACED) et un groupe de réflexion et d'action pour le développement équitable en Afrique.

Catalyseur de changement positif, l’ACED facilite le partage de connaissances, d'expertise et de solutions durables en matière de réponse aux besoins les plus pressants du continent. Ainsi, grâce à l’établissement de partenariats, la vulgarisation des connaissances et à la mise sur pied de solutions durables, l'ACED oriente et accompagne les décideurs politiques ainsi que les praticiens dans la prise de décisions justes, inclusives et éclairées.

Le processus d’EBC recommande à l'ACED la formulation d’une politique de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA). Dans cette optique, l'ACED sollicite l'expertise d'un consultant individuel expérimenté en vue de l'élaboration d'une politique SEA complète. À travers cette consultation, l'ACED entend mettre en place des systèmes performants de suivi des progrès, d'évaluation de l'impact et de promotion de l'apprentissage au sein de l'organisation. En se dotant de meilleures pratiques en matière de SEA, l'ACED entend également inspirer des décisions éclairées, optimiser l'efficacité de ses programmes et, en fin de compte, poursuivre sa mission de promotion du développement équitable sur le continent Africaine.

# **Objectifs de la mission**

De manière générale, le consultant retenu dans le cadre de cet AMI aura pour tâche de développer une politique SEA complète et un Manuel de procédures de l'ACED qui servira de référence à la réalisation des résultats de l'institution. En outre, il organisera des sessions de formation du personnel de l'ACED en vue d’une meilleure compréhension et d’une utilisation efficace dudit Manuel. De manière spécifique, il s’agira pour lui de :

* Définir les points clés de la règlementation devant régir la politique générale SEA au sein de l'ACED.
* Clarifier les procédures et processus SEA au sein de l'ACED.
* Faciliter la compréhension et le bon usage de la politique SEA de l'ACED par le personnel à travers des sessions de formation dans des domaines pertinents.

# **Portée de la mission**

Le consultant devra réaliser les tâches suivantes :

* **Examen** : procéder à un examen approfondi des processus et pratiques existants de l'ACED en matière de SEA afin d'en identifier les points forts à prendre en compte et les faiblesses à corriger.
* **Consultation des intervenants** : faciliter la consultation avec les principales parties prenantes de l'ACED, notamment le personnel, la direction et les membres du conseil d’administration du programme.
* **Élaboration de la théorie du changement (ToC)** : élaborer une (ToC) claire et concise représentant de manière visuelle comment les activités de l'ACED contribuent à la réalisation de ses objectifs déclarés.
* **Architecture SEA de l'ACED :** il s’agit de présenter les composantes clés du système SEA, les flux de données et d'informations ainsi que les documents clés générés par les processus SEA.
* **Composante analyse de données et établissement de rapport :** concevoir un système d'analyse des données et d’établissement de rapports, y compris des procédures de nettoyage et d'analyse des données, et de présentation des résultats sous forme de rapports clairs et concis.
* **Tableau de bord/plateforme** : recommander un outil ou une plateforme conviviale de tableau de bord numérique pour la visualisation des données. Cette plateforme devrait permettre aux utilisateurs d'accéder, d'explorer et d'analyser facilement les données SEA, y compris les tendances et évolutions au fil du temps.
* **Composante apprentissage** : concevoir un processus d’assimilation et de diffusion des enseignements tirés des programmes et activités de l'ACED. Ceci pourrait impliquer :
	+ la réalisation des comptes rendus de fin d’exercices pour les projets et initiatives clés.
	+ La mise en place d'un système de documentation et de diffusion des enseignements tirés.
	+ La facilitation d'ateliers d'apprentissage et d'échange entre les pairs au sein du personnel.
* **Renforcement des capacités** : organiser un atelier de formation sur les principes et pratiques SEA à l’intention du personnel de l'ACED, avec un accent particulier sur l'analyse et l'interprétation des données, et l'utilisation du tableau de bord/de la plate-forme SEA.

**4. Méthodologie**

La mission devra être réalisée à l'aide de diverses méthodes dont :

1. La revue des documents pertinents.

2. L’entrevue avec le personnel et les acteurs appropriés en tant qu'informateurs clés.

3. La réunion de co-création sur la conception et la revue des sections du Manuel.

4. Toute autre méthodologie jugée appropriée par le consultant lui permettant d’atteindre les objectifs de la mission.

**5. Livrables attendus et calendrier**

Le consultant devra fournir les prestations suivantes :

* un rapport initial décrivant la démarche proposée, le plan de travail et la méthodologie en vue de l'élaboration du Manuel de procédures, ainsi que le calendrier y afférent ;
* une architecture SEA basée sur une théorie du changement climatique bien définie de l'ACED
* un Projet de politique SEA et un Manuel de procédures de l'ACED ;
* la version finale de la politique SEA et du Manuel de procédures de l'ACED ;
* le matériel de formation pour le renforcement des capacités, notamment des présentations et documents de l'ACED et des exercices destinés à doter le personnel de l'ACED des compétences et des connaissances nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie et l'utilisation du Manuel.
* le rapport final d’expertise. Ce rapport doit comprendre un résumé des principaux résultats conclusions et recommandations de la mission, notamment les enseignements tirés de l'analyse, du processus d'élaboration de la stratégie et des sessions de formation.

Les livrables devront satisfaire aux normes de qualité de l'ACBF. La livraison finale de la Politique SEA, du Manuel de procédures et des supports de formation, ainsi que toutes autres pièces jointes appropriées, devra se faire au plus tard **le 18 novembre 2024**. Le tableau 1 ci-dessous présente les livrables ainsi que le calendrier provisoire d’activité.

**Tableau1.** **Livrables et échéances clés**

| **No.** | **Étapes clés** | **Échéancier** | **Coûts proposés** **USD** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. | Présentation du rapport de démarrage - avec un aperçu de la politique SEA et du Manuel de procédures  | 24 juillet  |  |
| 2.  |  Présentation de l'architecture SEA de l'ACED | 15 août  |  |
| 3.  | Présentation d'une version préliminaire de la politique SEA et du Manuel de procédures pour examen et observations  | 16 septembre  |  |
| 4. | Présentation de la politique SEA et du Manuel de procédures et validation | 30 septembre  |  |
| 5. | Formation des membres du personnel | 8 au 19 octobre |  |
| 6.  | Soumission du rapport et de la version finale de la politique SEA et du Manuel de procédures, y compris les outils pertinents | 18 novembre |  |

***\*\*\**** ***REMARQUE : l’offre financière devra inclure le tableau ci-dessus. Chaque offre financière devra être soumise séparément de l'offre technique, cryptée et protégée par un mot de passe.***

**6. Profil académique, expériences professionnelles, aptitudes**

Au titre de la présente consultation, le candidat au poste devra justifier des aptitudes suivantes :

* au moins un Master en suivi et évaluation, sciences sociales, sciences de développement ou dans un domaine connexe.
* Au moins cinq ans d'expérience éprouvée en matière de conception et de mise en œuvre de cadres et de systèmes SEA, de préférence au sein des OBNL, des instituts de recherche ou des groupes de réflexion et d'action.
* Une connaissance des méthodologies SEA, des outils et plateformes logicielles SEA fréquemment utilisés dans le domaine, notamment les modèles logiques, les cadres de théorie du changement et les outils de visualisation des données.
* Une expérience en matière d’élaboration de matériel de formation et d'organisation de sessions de renforcement des capacités sur le SEA pour les membres du personnel, afin de s'assurer qu'ils comprennent et maîtrisent l'utilisation du Manuel et des outils associés.
* Des compétences avérées en matière de communication et de facilitation des échanges sur les exigences et les attentes du SEA auprès des parties prenantes,
* Une connaissance éprouvée en matière d'élaboration de cadres SEA, des Manuel de procédures et des programmes de formation.
* Des compétences avérées en matière de communication écrite et orale en français.

**7. Supervision, durée de la mission et rémunération**

La date provisoire de démarrage de la présente mission est fixée au **17 juillet 2024** et elle devra s’achever le **18 novembre 2024**, pour une durée maximale de 45 jours calendaires. Le dossier de candidature du consultant dans le cadre de cette mission sera assorti d'une proposition financière. La rémunération du consultant exclue les frais de déplacement et les indemnités journalières qui seront pris en charge par l'ACBF.

8. **Lieu de poste et modalités de travail.**

Cette mission sera principalement effectuée à distance avec quelques déplacements, principalement au Bénin. Le consultant pourra exercer à partir de son propre bureau ou du bureau de coordination régionale de l'ACED à Cotonou. Le consultant aura accès aux informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches prévues dans le cadre de la présente mission. En outre, il devra disposer de son propre matériel de travail (ordinateur portable, Internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et d’un accès à une connexion Internet haut-débit.

L'ACED, en collaboration avec l'ACBF, examinera les rapports provisoires afin de s'assurer de leur qualité et fournira un retour d'information sur les livrables.

# **9. Langue**

Tous les rapports et documents devront être soumis en français et en anglais.

**10. Évaluation**

Les propositions seront évaluées sur la base de la méthode de sélection axée sur les qualifications du consultant. Le comité d'évaluation technique examinera les propositions techniques sur la base de leur conformité aux termes de référence, avec une note technique minimale requise de 70 points.

**Tableau 2. Critères et système de notation pour l'évaluation techniques.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Critères** | **Maximum de point** |
| 01 | Au moins un Master en suivi et évaluation, sciences sociales, sciences de développement ou dans un domaine connexe | 15 |
| 02 | Au moins cinq ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de cadres et systèmes SEA, de préférence auprès des organisations à but non lucratif, des instituts de recherche ou des groupes de réflexion et d'action. | 30 |
| 03 | Maîtrise des méthodologies, outils et plateformes logicielles SEA couramment utilisés sur le terrain, tels que les modèles logiques, les cadres de théorie du changement et les outils de visualisation des données. Expérience en matière d'élaboration de matériel de formation et d'organisation de sessions de renforcement des capacités sur le SEA au bénéfice des personnels, visant à garantir leur compréhension et leur compétence dans l'utilisation du Manuel et des outils connexes. | 20 |
| 04 | Compétences avérées en matière de communication à l’effet d’impliquer les parties prenantes et de faciliter les échanges sur les exigences et attentes en matière de SEA, | 10 |
|  05 | Références et expérience avérées en matière d'élaboration de cadres, de Manuel s et de programmes de formation relatifs au SEA. | 10 |
| 06 | Compétences avérées en matière de communication écrite et orale en français. | 15 |
|  | **Total.** | **100** |

1. **Constitution des dossiers de candidature**

 Les dossiers de candidature devront comprendre :

10.1 Une lettre de motivation indiquant les qualifications du candidat ou de l'entreprise.

* 1. Une proposition technique de 5 pages maximum adressée à l'ACBF, reflétant les termes de référence et décrivant la méthodologie et la conception de la mission d’expertise, la nature et le volume du travail requis pour mener à bien la mission ainsi qu'un plan de travail et un budget (application de coûts) correspondant.
	2. Une brève présentation du consultant faisant ressortir ses compétences et son expérience dans le cadre de la mission.
	3. Le CV du consultant - 03 pages maximum.
	4. Des copies de trois missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années ainsi que les coordonnées des clients bénéficiaires, les coordonnées de trois personnes de référence issues des organisations avec lesquelles du consultant effectué récemment un travail similaire ou connexe au cours des deux à cinq dernières années.
	5. Une offre financière chiffrée avec mot de passe et une ventilation détaillée des coûts, indiquant tous les postes budgétaires pertinents pour la réalisation de la présente mission.

Les consultants répondant au profil sollicité devront soumettre leurs propositions assorties des documents requis au plus tard le **vendredi 21 juin 2024 à 17h00** (heure de Harare) à l'adresse électronique suivante : procurement@acbf-pact.org, avec la mention: **ACBF/REOI/015/24/ACED/SALCA « Consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie et du Manuel de procédures SEA de l'ACED ».**